

Francas de Roulans

Périscolaire et restauration scolaire

Centre de loisirs



Le centre périscolaire et de loisirs La Récré est un service géré par les Francas Du Doubs, une association loi 1901 de mouvement d'éducation populaire, complémentaire à l'école publique ayant pour but de favoriser le développement de l'enfant, lui faire acquérir de l'autonomie, le former à être un citoyen et le faire participer à des activités individuelles et collectives. Les valeurs que nous défendons avec les Francas du Doubs sont, entre autres, la citoyenneté, la solidarité et l'accès aux loisirs pour tous.

Le centre de loisirs est une structure éducative et sociale complémentaire au temps scolaire. Nous travaillons à partir d'objectifs éducatifs définis par l'association que nous déclinons en objectifs pédagogiques (Favoriser le développement de l'enfant, l'apprentissage de l'autonomie et de l'hygiène / Favoriser des relations basées sur le respect d'autrui et du matériel / Développer l'esprit d'entraide et de partage / Associer les parents à la vie du centre / Proposer des temps de loisirs adaptés aux enfants)



L'encadrement des enfants est assuré par une directrice et une équipe d'animateur diplômées et formées dans le respect des normes d'encadrements fixés par la DDCSPP (Jeunesse et Sports).

Afin de répondre aux besoins des familles et des enfants, nous proposons un ensemble d'activités tout au long de l'année tel que :

- Le périscolaire matin et soir
- La restauration scolaire
- Des ateliers sur les temps périscolaires du soir
- Un centre de loisirs le mercredi et vacances scolaires



Comment inscrire mon enfant ?

Le dossier d'inscription est à compléter ou mettre à jour sur le portail famille à l'adresse suivante :

<http://roulans.portailfrancas25.fr>



Pour vous aider sur le portail famille, créer votre compte et inscrire votre enfant, un pas à pas est disponible sur notre site web : francas-roulans.jimdo.com, rubrique « Documents à télécharger » ou prenez rdv avec la directrice - Anne Humbert.

Documents obligatoires à rendre pour valider la pré-inscription :

- La fiche de renseignements datée et signée avec la mention « lu et approuvée »
- La copie des vaccins à jour pour les nouveaux enfants et les enfants en CEI

Je n'ai pas encore de compte sur le portail famille



Si aucun enfant de la famille n'a été inscrit au centre périscolaire de Roulans, RDV sur le portail famille pour créer votre compte.

Une fois connecté, cliquez à gauche sur « Créer un compte » puis entrer une adresse mail valide et un mot de passe.

Valider votre compte en cliquant sur « Créer un compte sur le portail famille ».

Votre compte doit être validé par la directrice pour avoir accès au planning afin d'inscrire votre enfant au périscolaire matin et soir / restauration scolaire / mercredi loisirs / centre de loisirs.

Ensuite remplir le planning en cliquant sur « Réservations » puis « Mes demandes de réservations régulières » puis « Nouvelle demande ».

Cocher le ou les enfant(s) concerné(s), puis la prestation « Périscolaire » ou « Mercredi » ou « Centre de loisirs ». Ensuite sélectionner la période (à l'année, au mois, ...), cocher les cases dans le planning et valider.

Une fois le planning reçu et validé par la directrice, vous recevez un mail en retour qui vous confirme la prise en compte de l'inscription. En l'absence de ce mail de confirmation, votre demande n'est pas prise en compte.

J'ai déjà un compte sur le portail famille



Connectez-vous pour vérifier et mettre à jour vos données. Ensuite il ne reste plus qu'à remplir le planning 2021-2022.

Une fois le planning reçu et validé par la directrice, vous recevez un mail en retour qui vous confirme la prise en compte de l'inscription. En l'absence de ce mail de confirmation, votre demande n'est pas prise en compte.

<u>Périscolaire et restauration scolaire</u>	<u>Centre de loisirs Mercredi</u>	<u>Centre de loisirs Vacances scolaires</u>
<p><u>Lundi, mardi, jeudi et vendredi</u></p> <p>Périscolaire matin 7h15 à 8h30</p>  <p>Restoration scolaire 11h45 à 13h30</p> <p>Périscolaire soir 16h15 à 18h30</p>	<p>LES MERCREDIS LOISIRS</p> <p>Le centre fonctionne de 7h30 à 18h30 <u>Accueil avant 8h et après 18h sur inscriptions</u></p> <p>Journée de 8h à 18h</p> <p>Demi-journée de 8h à 12h ou 14h à 18h</p> <p>Demi-journée avec repas de 8h à 14h ou de 12h à 18h</p>	 <p>Le centre fonctionne de 7h30 à 18h30 <u>Accueil avant 8h et après 18h sur inscriptions</u></p> <p><i>Formules d'inscription sur 3,4 ou 5 jours :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Journée de 8h à 18h - Demi-journée de 8h à 12h ou 14h à 18h - Demi-journée avec repas de 8h à 14h ou 12h à 18h <p>Du 25 au 29 octobre 2021 Du 14 au 18 février 2022 Du 18 au 22 avril 2022 3 semaines en juillet 2022 2 semaines fin août 2022</p>

Tranches QF	<u>Périscolaire</u> <i>Tarif horaire</i>	<u>Restauration scolaire</u> <i>Forfait 1h45</i>	<u>Mercredis et vacances scolaires</u>			
			<u>Journée avec repas</u>	<u>Demi-journée avec repas</u>	<u>Demi-journée sans repas</u>	<u>Accueil avant 8h/ après 18h</u>
			<i>Forfait</i>	<i>Forfait</i>	<i>Forfait</i>	<i>Tarif horaire</i>
0 à 200 CAF	0.50€	3.17€	6.72€	5.72€	1€	1€
0 à 200 MSA	0.45€	3.03€	6.52€	5.62€	0.90€	
201 à 600 CAF	0.80€	3.49€	8.28€	6.68€	1.60€	1.30€
201 à 600 MSA	0.75€	3.34€	8.08€	6.58€	1.50€	
601 à 800 CAF	1.20€	3.91€	10€	7.60€	2.40€	1.40€
601 à 800 MSA	1.15€	3.77€	9.80€	7.50€	2.30€	
801 à 1000	1.50€	5.10€	11.32€	8.32€	3€	1.50€
1001 à 1300	1.90€	5.52€	13.40€	9.60€	3.80€	1.90€
1301 à 1600	2.30€	5.94€	16€	11.14€	4.86€	2.30€
1601 à 2000	2.70€	6.36€	17.56€	12.16€	5.40€	2.70€
2001 à 3000	3.10€	6.78€	19.64€	13.44€	6.20€	3.10€
3001 et +	3.40€	7.09€	21.20€	14.40€	6.80€	3.40€



Pour le périscolaire et les accueils avant 8h/après 18h, la facturation est effectuée au quart d'heure. Tout quart d'heure commencé est du.

La facturation reste inchangée suite à une absence à la restauration scolaire car le prix de la garde et du repas sont indissociables.

Les aides de la CAF et de la MSA sont déjà déduites sur les QF de 0 à 800

Une majoration de 15% est appliquée pour les enfants hors CCDB et ce, pour tous les services.

Facturation



Les factures sont faites à terme échu (fin de mois) et envoyées sur le portail famille et par mail en début de mois suivant. Vous disposez de 30 jours pour solder votre facture par chèque bancaire à l'ordre des « Francas de Roulans », par CB sur le portail famille (site sécurisé) ou par espèces.

Les tickets CESU sont acceptés pour les prestations périscolaires uniquement.

Les chèques ANCV sont acceptés pour les centres de loisirs uniquement.

Pour tout manquement de paiement, un courrier de rappel sera adressé à la famille. En cas de non-paiement après la seconde lettre de rappel, la directrice des Francas, en accord avec sa hiérarchie, se réserve la possibilité de refuser aux enfants l'accès aux différents services du centre « La récré ». Pour que la famille puisse de nouveau bénéficier des services, il faudra que la ou les dettes antérieures soient réglées.



Votre QF (Quotient Familial) est réévalué chaque année en janvier. Si votre situation familiale venait à changer en cours d'année, merci de m'en avertir pour mettre à jour votre QF.

Modification du planning de votre enfant

Les modifications sont à faire sur le portail famille ou par mail au plus tard la veille avant 11h (jour ouvré).



Planning mensuel : Anticiper le planning de lundi matin et midi pour la reprise après 2 semaines de vacances scolaires car le portail famille est inactif la 2^{ème} semaine.

Une absence non signalée ou signalée hors délai est facturée par rapport à ce qui était réservée par la famille.

Dans tous les cas merci de me prévenir par mail ou sms de l'absence de votre enfant.

Pour des raisons d'organisation de l'équipe et du bon accueil de vos enfants, merci de respecter ces consignes.

Permanence de la directrice et contact

Je serais présente et joignable tous les jours de 10h30 à 18h30 (sauf le mercredi).

De 7h30 à 8h30, les animatrices pourront vous répondre et prendre note de votre appel.

En dehors de ces horaires, envoyez-moi un mail ou sms → une réponse sera envoyée pour signaler la prise en compte.

Anne HUMBERT - Directrice du périscolaire « La récré »



Les Francas de Roulans
Place du Souvenir Français - 25640 ROULANS

Tel : 06.84.16.72.53 ou 03.81.55.59.71

Mail : roulans.cdl@francas-doubs.fr

Portail famille : <http://roulans.portailfrancas25.fr>

Fiche individuelle obligatoire...

... même pour les enfants déjà inscrits

Fiche de renseignements
Francas de Roulers - Centre « La Récré »
Année scolaire 2020-2021

Informations sur l'enfant

Nom et prénom : _____ Date de naissance : _____
Classe : _____
Régime alimentaire spécifique / Allergie / Intolérance / Recommandations : _____
Nom du médecin traitant, téléphone et adresse : _____
Mon enfant est autorisé à rentrer seul après le périscolaire et/ou les journées loisirs : Oui (spécifier l'heure) Non

Informations sur les responsables légaux

	Responsable 1	Responsable 2
Nom et prénom		
Adresse du domicile		<input type="checkbox"/> Idem responsable 1
E-Mail		
Téléphone à domicile		
Téléphone professionnel		
Profession		

Régime général → CAF d'appariement et numéro d'allocation (Obligatoire) : _____
 Régime spécifique → Numéro MSA ou autre. Nous fournir une attestation de quotient familial.
A défaut de numéro CAF ou du dernier avis d'imposition ou attestation de la MSA, le tarif le plus élevé sera appliqué.

Personnes autorisées susceptibles de venir chercher mon enfant au périscolaire (Nom, prénom et lien de parenté) : _____

Autorisation parentale

- J'ai bien reçu le règlement intérieur du Centre périscolaire des Francas de Roulers « Les Néré » validé pour l'année scolaire 2020-2021.
- Je m'engage à respecter l'ensemble des règles énoncées dans le règlement intérieur et de signaler tout manquement.
- J'autorise mon enfant à participer aux différentes activités proposées par les organisateurs de l'année scolaire en leur présence ou en leur absence (selon).
- Je m'engage à payer l'indemnité des factures pour les repas, les journées de périscolaire, de restauration scolaire et des journées loisirs. A défaut de règlement, les factures sont dues à l'organisme organisateur (Articles 13 et 14) avant toute inscription pour la réglementation des inscriptions.
- Je délégué les organisateurs de toutes responsabilités pour tout accident qui pourrait survenir avant ou après les heures d'ouverture d'année.
- J'autorise les organisateurs à prendre toutes les mesures nécessaires en cas d'urgence médicale.
- Je délègue l'acceptation de toute responsabilité en cas de perte et en cas d'objets personnels (sacs, livres, téléphone, tablettes, objets personnels, ...).

Présenter les activités, factures à présenter à l'association et photographier et filmer mon enfant pour la relation de nouvelles : Oui Non
J'autorise l'association à utiliser les photos et films pour sa promotion et son information (pressé local, site internet officiel, ...): Oui Non

Date et signature des responsables, précédés de la mention « Lu et approuvé »

Ce document me permet de mettre à jour les données pour chaque enfant (personnes autorisées, mail valide, allergies, numéro de téléphone afin de vous joindre en cas de souci).

Ce document obligatoire est aussi demandé lors des contrôles de la DDCSPP (Jeunesse et Sports).

Merci pour votre compréhension et votre rigueur à me remplir et me redonner ce document avant le vendredi 02 juillet 2021.

Le planning de l'année 2021-2022 est d'ores et déjà accessible via le portail famille.

Si vous rencontrez des difficultés sur le portail merci de prendre contact par mail ou téléphone avec Anne Humbert - la directrice au 03.81.55.59.71.

Un temps d'échange est prévu le lundi 30 aout à 18h au centre périscolaire afin de présenter l'équipe, expliquer le fonctionnement du portail famille, la facturation au quart d'heure, le pointage, le paiement des factures, les délais pour réserver et annuler une prestation, le fonctionnement du centre et visiter les locaux.



Bonnes vacances d'été, prenez soin de votre famille.

On se donne rdv le jeudi 2 septembre 2021 pour la rentrée des classes.